



Quelle que soit la taille de l'entreprise,
FO aux côtés
de tous les salariés

ÉLECTION TPE

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

L'enjeu est important

Permettre à FO, **syndicat moteur dans les métiers des services de l'automobile**, de poursuivre son travail dans toutes les commissions paritaires de la branche où nous défendons VOS intérêts !

Avec FO, depuis sa création en 2015, « *solidarité prévention* », destinée aux salariés des petites entreprises, permet :

- des actions de soutien pour les aidants familiaux
- des actions de prévention sur les conditions de travail.

Avec FO, au travers de l'Association paritaire d'action sociale et culturelle de l'automobile (Apasca), vous pouvez obtenir :

- des aides aux vacances
- des aides aux études de vos enfants
- des aides en cas de surendettement, etc.

Le sérieux et la compétence de nos militants sont reconnus par nos adhérents et par nos interlocuteurs.

**Les services de l'automobile :
une branche de TPE (9 entreprises sur 10)
et près de 170 000 salariés (40 % des effectifs)
concernés par ce scrutin !**

Vente de véhicules – réparation après-vente – écoles de conduite – location de véhicules – stations-services... Nous nous occupons de vous au niveau de la branche.



Le saviez-vous ?

En négociant la convention collective, au-delà du Code du travail, les militants FO sont à l'origine de vos droits et de leur évolution.

Aujourd'hui, en votant FO, nous pourrons encore plus défendre vos intérêts !

Ce qui nous motive

- notre attachement à vos droits individuels et collectifs
- la défense de vos intérêts
- la création de nouveaux droits en faisant évoluer la convention collective nationale des services de l'automobile (IDCC 1090)
- vous écouter et vous informer

Ce que nous voulons

- augmenter les salaires
- valoriser vos métiers et améliorer vos conditions de travail dans le cadre de la transition écologique

- défendre l'emploi en luttant, par exemple, contre l'ubérisation des métiers du secteur des écoles de conduite

Ce que nous faisons

- informer, aider et accompagner les salariés
- négocier avec les représentants des employeurs
- gérer les dispositifs de protection sociale de la branche : c'est fondamental pour nous !

FO fait entendre votre voix...

...dans toutes les commissions qui réunissent les interlocuteurs sociaux de la branche, les représentants des employeurs et des salariés, notamment :

- Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) : négociation de la convention collective nationale
- le groupe IRP Auto, dont FO assure la présidence
- les garanties de prévoyance : incapacité de travail, invalidité, frais de soins de santé et gestion des garanties décès
- les dispositifs sociaux : prévention-solidarité et Apasca, présidées par FO
- les dispositifs de formation professionnelle

EXPERTS DE L'AUTOMOBILE

Salarié d'un cabinet ou d'une entreprise d'expertise en automobile, je vote FO pour être représenté, conseillé, défendu !

FO-Experts auto, le syndicat majoritaire des salariés des cabinets et entreprises d'expertise en automobile :

- pour la défense du cœur de métier de l'expertise en automobile et de sa réglementation spécifique
- pour un dialogue social de qualité, juste, audacieux et exigeant
- pour le respect de la convention collective nationale des expertises en automobile et la création de nouveaux droits (mixité, égalité professionnelle, télétravail, situations de handicap, qualité de vie au travail...)
- pour la défense d'un système de frais de santé, de prévoyance et de retraite ambitieux
- pour des rémunérations justes et attractives, basées sur les classifications, les qualifications réelles et l'engagement personnel, sujet sur lequel FO, syndicat de la fiche de paie, est particulièrement engagée et efficace
- pour un accès facilité à la formation afin de développer ses compétences tout au long de sa carrière
- pour des œuvres sociales toujours plus sur-mesure, dans le cadre de l'Apasea.

Pour mon emploi, mon métier, ma spécificité, je vote FO !



MACHINISME AGRICOLE

Salarié d'une entreprise de machinisme agricole, je vote FO pour être représenté, conseillé, défendu !

FO-SDLM, le syndicat de tous les salariés des entreprises de maintenance, de distribution et location de matériel agricole, de travaux publics, de bâtiments, de manutention et de motoculture de plaisance :

- pour la défense des nombreux cœurs de métiers de la branche
- pour une défense des salariés basée sur un dialogue social de qualité, juste, respectueux et exigeant
- pour le respect de l'application de la convention collective nationale des entreprises de la branche et la création de nouveaux droits (mixité, égalité professionnelle, télétravail, situations de handicap, qualité de vie au travail)
- pour la défense d'un système de frais de santé, de prévoyance et de retraite ambitieux
- pour des rémunérations justes et attractives, basées sur les classifications, les qualifications réelles et l'engagement personnel, sujet sur lequel FO, syndicat de la fiche de paie, est particulièrement engagée et efficace
- pour un accès facilité à la formation afin de développer ses compétences tout au long de sa carrière.

Pour mon emploi, mon métier, ma spécificité, je vote FO !



Je choisis **FO** qui négocie mes droits
et défend mes conditions de travail.

ALORS JE VOTE 100% FO !



un site **FO** pour vous
www.info-tpe.fr